

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 20 – P.R. 29+123 à 33+699

Renouvellement de la couche de roulement

Commune de PEAULE

Août / Septembre 2022



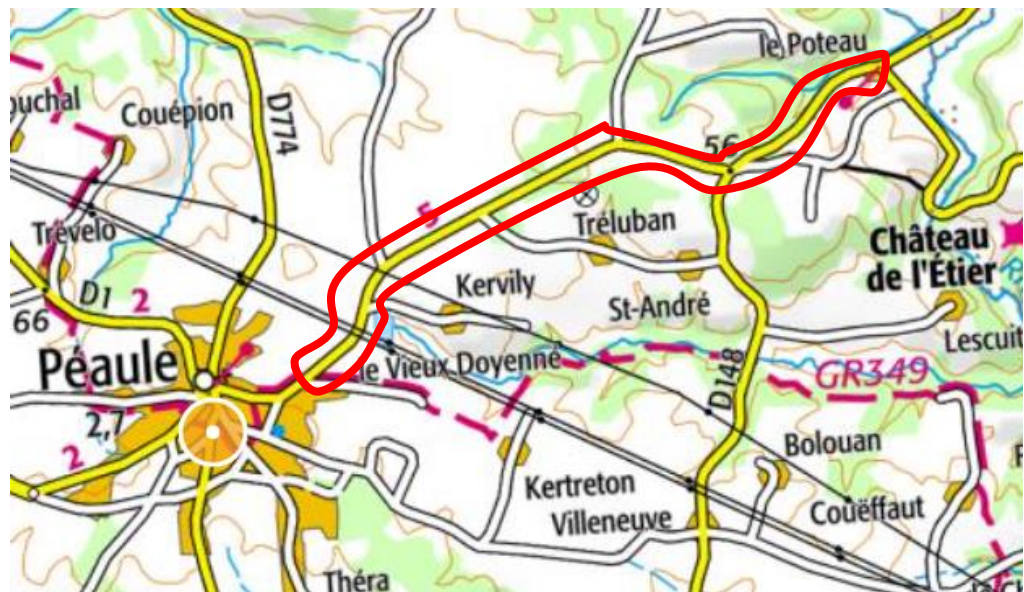
## Objet de l'opération

DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Agence Technique  
Départementale sud-est

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2022, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la chaussée de la RD 20, sur le territoire de la commune de Péaule entre le carrefour du Poteau et l'entrée est de l'agglomération.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

**Montant de l'opération :** 305 000 € TTC

L'ensemble des travaux sera réalisé par l'entreprise CHARIER.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

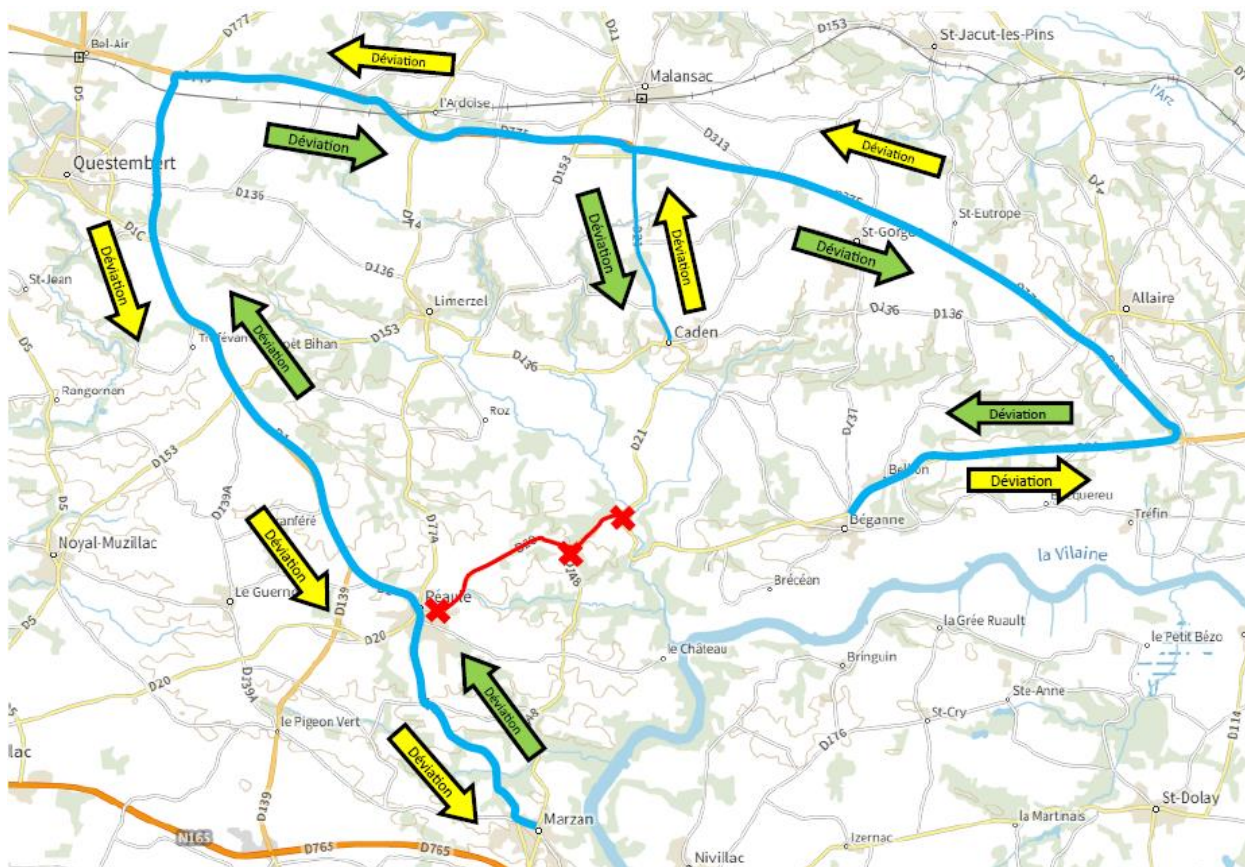
## Organisation des travaux

Les travaux sont programmés hors circulation à compter du 29 août prochain, pour une durée prévisionnelle de 2 semaines et la déviation sera levée les week-end.

## Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 20 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



## Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera conservé et géré suivant l'avancement des travaux. Ces derniers devront préalablement prendre leurs dispositions en conséquence. L'ensemble du trafic routier devra obligatoirement emprunter l'itinéraire de déviation pendant les travaux.



**Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage délégué** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD** :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

## Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[\*\*routes@morbihan.fr\*\*](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.